



Visite d'une délégation régionale au CD Joux-la-Ville

Union régionale de Dijon

Le 28 mars 2025.

Une délégation de l'Union régionale UFAP de Dijon, organisation syndicale majoritaire sur notre région, a répondu présente à l'invitation du bureau local et s'est rendue ce jeudi 27 mars 2025 au CD Joux-la-Ville.

Cette visite fut l'occasion d'échanger avec les personnels sur leurs conditions de travail et sur les problématiques qu'ils rencontrent au quotidien.

Cet établissement n'échappe pas à la règle des carences qui gangrènent les différents corps qui y exercent leurs fonctions. Sans parler de découvertes qu'on pourrait qualifier de « macabres » dès notre arrivée dans la cour d'honneur.

Des infrastructures ESP inadaptées aussi bien techniquement que moralement.

Avec 17 agents habilités ESP sur la structure, il est de notre devoir d'alerter la Direction Interrégionale sur les moyens totalement insuffisants et inadaptés déployés (ou détournés) sur la structure.

La base (si on peut la qualifier ainsi) ne dispose que d'un point d'eau destiné au nettoyage du matériel et ne comporte pas de sanitaires, pas d'espace suffisant pour se changer en respectant l'intimité des hommes et des femmes qui y œuvrent et n'a même pas la place nécessaire à l'installation de casiers individuels en nombre suffisant.

Sur un plan moral, il y a fort à parier que le leader de l'ARPEJ ait été victime d'amnésie quant au drame qui s'est déroulé dans ce préfabriqué dès lors qu'une économie substantielle permette de fonctionner et d'entretenir ses glorieuses statistiques. Tant que ça tourne...

Les agents, encore traumatisés par le drame Incarville, méritent des locaux adaptés, sains et surtout dignes de leur engagement.

Respect du protocole d'Incarville – dotation en matériel

Lors de notre visite, il a également été relevé des problèmes de dotations individuelles qui contraignent les agents à se prêter leurs plaques de gilets pare-balles ou encore un véhicule toujours sérigraphié faisant des personnels des cibles bien trop visibles quand ils sont en mission.

Encore un élément que le Directeur de l'ARPEJ a sûrement oublié de mentionner lors des réunions de suivi de déploiement du protocole alors qu'il nous vantait les bienfaits de son œuvre.

Violence à l'encontre des personnels

Dans la foulée de sa visite, l'Union Régionale UFAP de Dijon est intervenue auprès de la Direction Interrégionale afin de s'assurer du transfert rapide du détenu (en transition de genre) qui avait violemment agressé notre collègue le 15 février dernier (cf communiqué local UFAP du 17 février 2025).

Il est inadmissible que cet individu, dont la peine de quartier disciplinaire se termine dans les prochains jours, soit encore présent dans les murs de l'établissement et soit potentiellement confronté à la victime dans l'exercice de ses fonctions.

Service prévisionnel

Les organisations syndicales locales qui siègent en CSA n'ayant pas été en mesure d'acter des modifications relatives à un service prévisionnel équitable pour tous, elles ont laissé le champ libre à l'administration à un passage en force qui a été porté à l'attention des instances régionales.

La situation, présentée aux personnels de manière plus ou moins romancée, mérite de la transparence et surtout de l'honnêteté.

C'est la raison pour laquelle l'UR UFAP de Dijon a demandé la mise en place d'un comité de suivi du dit service, en présence des organisations syndicales régionales représentatives (et de leurs représentants locaux) afin de pouvoir discuter de son évolution, des problématiques rencontrées et des modifications éventuelles à apporter.

Personnels administratifs

Rouages essentiels du fonctionnement de l'établissement, les services administratifs ne sont pas épargnés par les emplois laissés vacants dans les différents services.

Pour fonctionner, nos collègues génèrent de facto des heures supplémentaires qu'il devient compliqué de pouvoir récupérer dans des délais raisonnables faute de main d'œuvre.

Notre organisation syndicale leur a rappelé leurs droits et restera vigilante quant à l'évolution de leur situation et plus particulièrement sur les éventuelles problématiques d'écêtement des heures si la situation perdurait.

Cette visite fut également l'occasion d'apprécier la qualité du travail des personnels que ce soit dans la prise en charge d'un public spécifique ou encore dans la qualité du régime différencié mis en place.

L'Union Régionale UFAP de Dijon remercie chaleureusement les personnels du CD Joux-la-Ville pour leur accueil et pour les échanges de qualité qui ont caractérisés cette visite.



Le secrétaire général/a,

De l'UR UFAP de Dijon

F. Chauvet

Le secrétaire général/a,

De l'UR UFAP de Dijon

J.Pita-Mukuna

Le délégué de région

De l'UR UFAP de Dijon

R. Bernier